



API - INFO

ORGANE D'INFORMATION ET DE DOCUMENTATION APICOLE



Édito

Voici revenir le printemps et avec celui-ci l'activité des colonies est répartie pour une nouvelle saison. Les apiculteurs aussi se démènent tant qu'ils peuvent pour être au diapason.

Il est temps de penser à toutes les formalités administratives que chacun doit accomplir pour être parfaitement en règle !

Je veux parler en priorité des assurances, indispensables à tout un chacun, les abeilles reprenant une belle activité, attention aux piqûres ! L'apiculteur a choisi, cette belle passion, et quelques piqûres sont presque inévitables. Mais le promeneur, lui, peut ne pas l'entendre de cette oreille !

Ceux qui ont tardé à renvoyer le bulletin d'adhésion du Syndicat ne sont plus couverts par leur assurance depuis le 28 février.

Je vous invite d'autant plus cette année à faire partie des adhérents du Syndicat que vos responsables ont négocié des réductions chez les principaux fournisseurs de matériel apicole : 10 % chez ICKO à Uchaud, 10 % chez Thomas à Gigean.

Michel Caby a obtenu l'accord du COMPTOIR CÉVENOL à Alès pour une remise de 10% sur tout le catalogue Icko (et uniquement sur celui-ci) sur présentation de la carte d'adhérent, à l'exception du sucre et des emballages en verre (pots et bocaux). Le comptoir Cévenol n'a pas toutes les références du catalogue en stock à Alès, bien entendu, mais fait de fréquents déplacements à Bollène (tous les lundis en saison) pour s'y approvisionner, en particulier pour les commandes qu'on peut lui faire par téléphone ou au magasin.

Pour toutes ces raisons, mais surtout parce que ce n'est qu'en étant unis, en travaillant tous ensemble, que nous pourrons avoir un petit espoir pour la survie des abeilles et des apiculteurs. Je vous invite donc à faire partie de la famille du Syndicat d'Apiculture du Gard : Adhèresz, faites adhérer vos voisins, amis

F CHAMBON

ACTIVITES 2ème Trimestre

23 février :
Début des cours du
rucher école

23 mai :
CA du Syndicat
à St MAMERT

14 au 16 juin :
APIDAYS

PUBLICATION TRIMESTRIELLE DU SYNDICAT D'APICULTURE DU GARD
80, impasse Magali - 30000 Nîmes - Tél. 04 66 64 94 31

Email : apigard@gmail.com

Internet : www.apigard.com

N° 139 - 2ème TRIMESTRE 2019



SARL EXCELASSUR
Agent Général et Courtier



• Assurances • Placements • Banque • Crédits •
EXCELASSUR NIMESVILLE ACTIVE
Siège Social
442 Av Jean Prauvi - BP 17008 - 30910 NIMES CEDEX 2
Tél 04 66 67 39 06 - Fax 04 66 76 16 85
E-Mail agence.ni@excellassur.fr

3 Agences à votre service

EXCELASSUR SOMMIERES

28 rue de Soussans - BP 21044

30250 SOMMIERES

Tél: 04 66 80 41 56 - Fax: 04 66 80 01 76

E-Mail: agence.som@excellassur.fr

EXCELASSUR ST MATHEU DE TREVIERIS

37, Av Louis Cancel

30270 St. Mathieu de TREVIERIS

Tél: 04 67 55 01 84 - Fax: 04 67 63 80 70

E-Mail: agence.stmat@excellassur.fr

Capital de 1 000 500 € - ORIAS N° 09 051 023 - RCS 513 525 725

J'aime
le miel!



APPEL SYNDICAT DE LOZERE

De la part d'Henri Clément, Président du Syndicat de Lozère :

Je viens de voir sur les réseaux sociaux que des apiculteurs des Pyrénées contestent la représentativité de la FNSEA en apiculture. Il semble que ce soit les mêmes que ceux qui avaient lancé une pétition après l'AG constitutive d'INTERAPI, mais cette fois-ci, ils demandent au Ministre d'organiser des électionset ils vont savoir combien d'apiculteurs de + de 50 ruches contestent INTERAPI .
On peut trouver cette pétition sur google: ["pouruneautreinterapi"](#)

[cliquer sur "des sites sous SPID-SPID"](#)

[cliquer sur "www.pouruneautreinterapi.fr"](#)

Si le texte de cette pétition vous convient , alors signez-là! Quel que soit votre nombre de ruches. (mais il semble qu'il faille préciser la tranche dans laquelle vous êtes.

Le président du syndicat de Lozère



CLOTHIANIDINE: le parlement européen refuse de sacrifier les abeilles sur l'autel du CETA

Les eurodéputés disent non au premier cas concret issu de l'accord de libre-échange signé avec le Canada.

Le Parlement européen a rejeté aujourd'hui à une large majorité le projet de la Commission européenne qui prévoyait d'augmenter les limites maximales de résidus de plusieurs néonicotinoïdes dont la clothianidine et l'haloxyfop-R, respectivement insecticide tueur d'abeilles et herbicide toxique pour la santé humaine. Les eurodéputés socialistes et radicaux s'en félicitent. Pour Eric Andrieu, Président de la Commission Pesticides du Parlement européen (PEST) : « Nous n'acceptons pas de sacrifier nos abeilles et notre biodiversité et la santé de nos concitoyens sur l'autel du libre-échange. » Avant de souligner « un vote historique ». « Ce texte est le premier cas d'école concret issu du CETA auquel nous nous sommes tant opposés : il s'agit de permettre l'importation de pommes de terre depuis le Canada qui contiennent des résidus dans des quantités supérieures aux normes autorisées par la réglementation européenne aujourd'hui en vigueur » explique-t-il.

« Une fois de plus, l'exécutif européen se retrouve à vouloir abaisser ses normes sanitaires, afin de les faire coïncider avec les traités commerciaux qu'elle a signés. La Commission européenne ouvre notre marché intérieur à des produits de pays tiers traités à la clothianidine, alors que cette substance est interdite dans l'ensemble de l'UE depuis 2018. C'est totalement inacceptable ! » s'insurge Eric Andrieu. La clothianidine, substance présente notamment dans le poncho, est un néonicotinoïde tueur d'abeille : si nous l'interdisons en Europe pour protéger les abeilles, accepter des produits qui en contiennent revient à accepter de tuer les abeilles ailleurs. « Les abeilles n'ont ni religions ni nationalité. Elles sont notre bien commun à tous ! Nous dénonçons cette hypocrisie, d'autant plus que ces résidus peuvent être dangereux pour la santé des consommateurs, et qu'ils introduisent une concurrence déloyale entre producteurs canadiens et européens » ajoute l'eurodéputé membre de la commission de l'agriculture du Parlement européen.

Enfin, cette proposition de la Commission européenne pose la question de la stratégie européenne en

Apiculture
REMUAUX 

Apiculture Remiaux, c'est 2 magasins vous proposant tout le matériel apicole, un atelier de gaufrage artisanal, et une exploitation apicole en Bio et Nature & Progrès.

rte d'Avignon, 13570 Barbentane

Aucun avis

04 90 95 29 11

Apiculture 
REMUAUX



CLOTHIANIDINE suite

matière d'environnement et de climat. « Quelle est l'utilité d'aller chercher à l'autre bout de la planète des produits dont on dispose déjà ? » ajoute Éric Andrieu.

Dans une seconde résolution, non contraignante cette fois, et malgré l'opposition de la droite, le Parlement s'est prononcé majoritairement pour l'interdiction plusieurs autres néonicotinoïdes dont le thiaclopride. « Plusieurs publications scientifiques récentes ont démontré que la substance active thiaclopride affecte le système immunitaire des abeilles. Quand on sait que les abeilles pollinisent 84 % des cultures européennes et 4 000 variétés de végétaux et que le taux de mortalité des abeilles atteint les 80% dans certaines régions d'Europe (...) faire preuve de laxisme quant à ces résidus toxiques est totalement irresponsable » conclut Éric Andrieu, vice-président des sociaux-démocrates européens.

Les eurodéputés socialistes et radicaux regrettent que la droite n'ait pas soutenu l'adoption de cette résolution et défendent la création d'un statut spécial pour les abeilles mellifères ainsi que l'interdiction totale de ces pesticides.



A PROPOS DU VARROA

Si l'on se refuse à employer des molécules chimiques dans la lutte contre le varroa, on subit bien évidemment des pertes de colonies ce qui oblige chaque année à compenser les manques par de l'élevage. Il existe pourtant des colonies qui résistent naturellement à l'infestation. Si l'on traite systématiquement on ne peut pas remarquer les dites colonies. L'éleveur Toulousain bien connu John Kefuss a sélectionné des colonies résistantes, les a multipliées et n'a plus traité ses ruches depuis 20 ans. Il est vrai que son protocole n'est pas à la portée du premier venu. Il existe aussi une méthode simple et peu pratiquée : l'utilisation de la propolis. C'est le sélectionneur belge Henri Renson qui l'avait mise au point. Il nourrissait systématiquement ses ruches avec du sirop à l'alcoolat de propolis. Outre le fait que ce sirop luttait contre les loques et la nosémose, ses abeilles étaient en bonne santé, il vérifiait régulièrement les tôles sous les plateaux grillagés. Les chutes de varroas étaient infimes alors que les membres du club race carnica (qu'il avait créé) qui n'utilisaient pas sa méthode avaient des varroas. La recette n'est pas compliquée, chaque année au grattage des ruches tout apiculteur dispose facilement de propolis. Il suffit de faire macérer celle-ci à raison de 200 gr /litre d'alcool, tout en agitant régulièrement pendant quelques semaines et de filtrer pour obtenir le produit prêt à l'emploi, l'ajouter ensuite au sirop à raison de 1 à 2 ml/litre. Vous me direz dans une ruche il y a toujours de la propolis. Oui mais ici on oblige les abeilles à la consommer ; elles en sont imprégnées, c'est ce qui fait la différence. Pour ma part, j'ai essayé la méthode et suis assez satisfait, cela ne dispense pas pour autant de contrôler régulièrement l'infestation et de faire un traitement d'appoint si nécessaire par une des méthodes connues. Par ailleurs je ne sais pas si vous l'avez remarqué de plus en plus de colonies résistent tant bien que mal alors que lorsque varroa est apparu en France, elles ont été littéralement décimées. Peut-être qu'elles s'adaptent

Pierre Sauret

NOUVEAU SERVICE

Pour cette nouvelle année apicole les responsables du Syndicat se proposent de faire bénéficier à tous les adhérents d'une remise exceptionnelle de 10 % dans les magasins de nos trois sponsors !

- Chez ICKOWICKZ apiculture au dépôt d'UCHAUD, 30 voie Domitienne, tel : 04 66 71 59 41.

- Chez FINDAPACK, 16 bis Route de Bouillargues, 30128 GARONS. Tel : 09 81 09 14 01.

- Chez THOMAS Apiculture, ZA ST Michel, 34770 GIGEAN. Tel : 04 99 04 03 40.

Cette remise exceptionnelle sera accordée à toute personne qui présentera la carte d'adhérent pour l'année 2019.



Findapack

16 Bis Route de Bouillargues
30128 Garons
France

T. 09 81 09 14 01 - T. 09 81 11 14 01
Email : contact@findapack.com

Bienvenue
dans notre
magasin
apicole à
Garons près de
Nîmes





LE FRELON ASIATIQUE

**Redoutable prédateur des abeilles.
Fléau pour la biodiversité.
Consommateur des ressources alimentaires des oiseaux.
Menace pour la sécurité civile.**

STOP À L'INERTIE DE L'ÉTAT !

Comme si la menace d'extinction des insectes ne suffi sait pas, le puissant prédateur *Vespa velutina* continue à se déployer sur la quasi-totalité de la France et hors de l'hexagone, détruisant ce qui reste des abeilles et autres insectes pollinisateurs, en menaçant gravement aussi la survie des oiseaux.

Un nid de frelons asiatiques peut consommer jusqu'à 20 000 insectes par an et on a recensé parfois jusqu'à 250 nids par commune... Un véritable fléau pour les ruchers et pour la biodiversité ! Une vraie menace supplémentaire pour les populations d'oiseaux qui ne peuvent survivre sans les insectes !

Le frelon asiatique affectionne aussi les zones urbaines et humaines, nous exposant chaque jour davantage aux risques d'accidents mortels. Pourtant, même ces accidents mortels, qui ponctuent le parcours du puissant prédateur, ne font pas bouger les services de l'État !

Dénonçons, ensemble l'inertie du ministère de l'Agriculture qui reste surd aux alertes répétées des apiculteurs depuis... 2004 ! L'inertie de l'État, qui reste insensible aux multiples décès déjà causés par la piqûre de cet insecte ! L'État qui persiste dans l'inaction malgré les dangers sanitaires et environnementaux toujours plus grands que représente la fulgurante invasion du frelon asiatique et malgré les pertes économiques qu'elle engendre pour les apiculteurs, les agriculteurs et les collectivités locales. Tous ensemble, exigeons de l'État :

- La prise en compte de la destruction des nids de frelons asiatiques

- La mise en place d'un plan de piégeage national pour la protection des populations humaines et animales et pour la protection de la biodiversité.

Les ministères de l'Agriculture, de l'Ecologie et de la Santé doivent assumer leur responsabilité collective.

RP WALLEZ

NÉCROLOGIE

C'est avec une très grande tristesse et beaucoup d'émotions que nous avons appris le 10 janvier 2019 la disparition du Président d'Honneur du Syndicat Marc ROURE.

Il a été très longtemps administrateur sous la Présidence d'Elie PELLEQUER auquel il a succédé en 2000 lorsque celui-ci n'a plus souhaité renouveler son mandat de président. Pendant 10 ans, jusqu'en 2010, Marc a assuré ses responsabilités avec entrain, bonhomie et sagesse. Ce fut un président actif, toujours disponible pour défendre la cause des abeilles et des apiculteurs.

Je lui ai succédé en 2010, il a alors été nommé Président d'Honneur, ce qui lui assurait un siège permanent au sein du Conseil d'Administration. Au nom du Syndicat et de tous les apiculteurs, je tiens à présenter à Micheline son épouse et toute sa famille les sincères condoléances du monde apicole.

F CHAMBON



Bonjour Mesdames, Messieurs,
je suis vigneron au domaine Costes-Cirgues à Sommières. Je travaille sur un domaine d'un peu plus de 60 Hectare quasiment d'un tenant. Nous n'utilisons pas de pesticides et du coup je me suis dit que je pourrais mettre à disposition des terres pour un apiculteur. Si vous connaissez un apiculteur qui cherche des endroits je suis intéressé.
Sincères salutations,
David Althoff - david@costes-cirgues.com

Petites Annonces Gratuites

Particulier souhaite mettre à disposition terrain de garrigue de 4000 m² habité, exposé sud quartier chemin des Dixmes entre Nîmes et Caveirac, en échange de miel. Accès en voiture à proximité du lieu potentiel d'implantation des ruches envisagé. Terrain plat.

(Terrain validé par un membre du Syndicat)
Possibilité d'installation de 4 à 5 ruches maximum.

Contact par mail murieleclement@neuf.fr
Part téléphone seulement l'après-midi après 14h au 06.37.55.67.45

Apî-Info : 85, Impasse Magel - 30000 Nîmes. Directeur de la Publication : Chambon Frédéric. Commission Presse : Chambon Frédéric, Waliez Roger-Philippe, H. Desrouzeaux, Squadrelli Pierre Tirage : 200 ex. Impression : SUD ROUTAGE - Nîmes.
N°139 2ème Trimestre 2019. Débit légal : Avril 2019

Votre apiculture, Notre expertise

Lundi : 14h - 18h
Mardi à vendredi :
9h-12h30/14h-18h
Samedi : 9h - 12h30

Thomas
apiculture
info.gigean@thomas-apiculture.com

ZA Saint Michel
34 770-GIGEAN
04 99 04 03 40